INSERTEC FRANCE-FORMATION
Organisme de formation professionnelle
OF : 13683

LIVRET D'ACCUEIL
DES STAGIAIRES-RÈGLEMENT INTÉRIEUR
CENTRES DE FORMATION *INSERTEC France-FORMATION*

SOMMAIRE

Le mot du président-administrateur principal

1. **Objectifs et définitions**
2. **les modalités d'accueil et suivi d'un stagiaire**
 - 2.1. Quelles formations
 - 2.2. Conditions d'accueil en centre et entreprise.
 - 2.3. Faisabilité d'accueil.
 - 2.4. Les institutions ou services du centre .
 - 2.5. Le responsable pédagogique.

3. Typologie des professionnels concernés par l'accompagnement

- 3.1. Le Maître de stage en entreprise
- 3.2. Le Stagiaire :
- 3.3. Tuteur

---1

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI :*
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

INSERTEC FRANCE-FORMATION
Organisme de formation professionnelle
OF : 13683

3.4. Le Stagiaire
3.5. Professionnel de proximité - référent

4. Droits et devoirs

4. 1. Devoirs

4.2. Droits et obligations du stagiaire

4.3 Liens entre le centre de formation et le terrain de stage :

CONCLUSION

Annexes :

1. Annexe au livret d'accueil -règlement intérieur
2. Fiche d'évaluation du stagiaire en centre (joint séparément)
3. Fiche d'évaluation du stagiaire en entreprise (joint séparément)

NOM ET PRÉNOMS DU STAGIAIRE : MME POSPECU ----------
SPÉCIALITÉ : Gardien d'Immeubles----------
ANNÉE DE FORMATION: 2025 pour l'examen de CAP SESSION 2025----------

MOT DU PRÉSIDENT

Madame, Monsieur,

L'association « *INSERTEC France-FORMATION* » est heureuse de vous accueillir dans le cadre de votre stage de formation professionnelle au sein de notre organisme.

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

Cette formation vous conduira à devenir un professionnel de demain. À ce titre, pour votre épanouissement, pour la qualité du service offert aux personnes formées et accompagnées, notre mission revêt une importance particulière.

Le dossier qui suit vous offre à la fois une présentation du cadre de cette collaboration aussi bien qu'une lisibilité de notre centre et de son dispositif d'intervention.

Ces quelques pages vous apporteront des éléments majeurs qui seront, bien sûr, très largement complétés au fil du temps et partagés avec nous.

Vous serez à mesure de formuler des questions et remarques et soyez animés par un regard critique et constructif. En effet, votre regard et vos critiques neufs représentent des signes d'ajustement et d'adaptation permanents de notre dispositif et méthode de formation.

En espérant que ce stage de formation corresponde à nos attentes respectives, je vous assure de toute ma considération et vous souhaite une période d'apprentissage très profitable.

Mr Paul-Verlaine Longo.

1. OBJECTIFS ET DÉFINITIONS DES STAGES DE FORMATION:

Un stage de formation est par définition une période d'apprentissage, de formation et de perfectionnement dans une entreprise ou des services privés et publics. Le stage de formation est une autre forme de contrat d'emploi dans un cadre légal bien spécifique dont les conditions sont précisées par une convention de stage conclue entre l'employeur et le stagiaire.

Il existe plusieurs formes de stages qui permettent soit à un employé soit au demandeur d'emploi de se former au sein de l'entreprise, sous la forme d'un stage ou d'un contrat d'apprentissage :

- stage de formation initiale ;
- stage de formation professionnelle continue et la VAE ;
- stage de formation en alternance.

- **Stage de formation initiale:**

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

Une formation initiale est par définition le premier apprentissage qui permet l'exercice d'un métier et donc d'une profession. On l'appelle initiale car elle s'adresse aux personnes qui n'ont jamais exercé la profession pour laquelle elles entament une formation.

- **Stage de formation professionnelle continue:**

Le stage de formation professionnelle comprend en même temps la formation des adultes et des jeunes. La Formation Professionnelle Continue est une mesure de formation qui s'adresse au public sorti du système scolaire.

Les candidats au VAE seront accompagnés dans la mise en place du livret 1 et 2 dans sa version pédagogique. Ils doivent eux-mêmes restituer les connaissances à l'examen du diplôme visé.

- **Stage de formation en alternance:**

Le stage de formation en alternance se base essentiellement sur un contrat en alternance. Ce contrat de travail combine un enseignement professionnel et une activité professionnelle en entreprise. Le contrat en alternance permet d'acquérir une qualification professionnelle appelé ainsi le contrat de qualification. Il permet en outre de s'adapter à un emploi et ainsi de faciliter l'insertion professionnelle, il est alors appelé, contrat d'orientation ou aussi d'adaptation. S'il permet d'obtenir un diplôme de l'enseignement professionnel, il devient alors contrat d'apprentissage.

Tout stage a pour objectif général d'améliorer la connaissance du milieu professionnel ou d'apprendre ou de perfectionner ses pratiques professionnelles. En ce sens, il s'articule avec les apports théoriques ou conceptuels enseignés par les organismes de formation.

Les objectifs précis et partagés du stage devront être formalisés par écrit.

L'atteinte de ces objectifs devra nécessairement être formalisée au travers d'une fiche d'évaluation rigoureuse annexée à la convention de stage pratique en entreprise. Les perspectives devront également y être tracées.

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

2. LES MODALITÉS D'ACCUEIL ET DE SUIVI DU STAGIAIRE EN FORMATION DANS NOTRE STRUCTURE :

Chaque personne en formation est accompagnée par un responsable pédagogique affecté à sa spécialité suivie ; celui-ci doit permettre à l'apprenant de s'approprier ou d'approfondir des savoirs et d'acquérir des compétences (savoirs, savoirs faire et savoirs être).

2.1. Quelles formations ?

- Stagiaires en préformation aux carrières d'assistant technique en milieu familial et collectif ''**ATMFC''** (filière accompagnement éducatif et social);
- Stagiaires aux métiers générés par l'informatique et le numérique;
- Stagiaires aux métiers de l'hygiène, de la propreté
- Filière patrimoine immobilier de spécialité '' gardien d'immeuble''.

Cette liste n'est pas exhaustive car chaque responsable pédagogique de notre centre de formation, se réserve le droit de la compléter.

2.2 Conditions d'accueil en centre et entreprise

En fonction de la durée du stage de formation, de la disponibilité et de la capacité de notre structure, la présence d'un salarié qualifié du même diplôme que la formation préparée par le stagiaire est indispensable sauf dérogation possible accordée par l'organisme de formation.
Une convention signée entre le stagiaire, l'organisme de formation et la structure d'accueil est obligatoire.

2.3. Faisabilité d'accueil

- La présence d'un salarié dans le groupe des apprenants issus de la formation professionnelle initiale, est indispensable dans le cadre de la mutualisation des expériences.
- La signature d'une convention tripartite est incontournable

2.4. Les institutions ou services du centre INSERTEC FRANCE FORMATION

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

Les institutions ou services du centre de formation **insertec France formation** doivent concourir à cet objectif notamment en respectant la notion **d'accompagnateur de stage** et en référence à la qualification recherchée. Le stage pratique a lieu en entreprise.

Le stage est un engagement tripartite qui implique :

- La structure d'accueil ;
- La personne en formation ;
- L'organisme de formation.

Cet engagement prend la forme d'une convention qui doit fixer les objectifs précis et attendus du stage.

Le stage est un moment de mise en situation professionnelle qui s'articule avec les apports théoriques relevant de notre centre de formation.

La structure d'accueil offre un lieu d'exercice et d'apprentissage avec l'appui et le soutien des professionnels. Le stagiaire apporte ses questionnements, ses observations et ses remarques tout en s'inscrivant dans la dynamique d'équipe. En ce sens, tout stage est conçu sur la base de la réciprocité.

Il participe directement aux activités de l'entreprise en rapport avec sa spécialité : exemple le métier de gardien d'immeuble ou d'agent de propreté et de nettoyage etc..

Toutes ces interventions sont négociées avec le maître de stage qui reste le référent privilégié du stagiaire auprès de l'entreprise d'accueil et l'interlocuteur pour le responsable pédagogique.

2.5 <u>Le responsable pédagogique.</u>

Le **responsable pédagogique** du stagiaire à un rôle de supervision et d'organisation du stage. Il s'assure notamment de la bonne intégration du stagiaire dans le centre de formation. Pour ce faire, des rencontres entre le responsable et le stagiaire doivent avoir lieu régulièrement. Cette

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

fréquence est précisée par écrit. Ce doit évaluer le stagiaire en fin de période en tenant compte des appréciations des formateurs ou enseignants et l'évaluation du stagiaire en entreprise.

3. <u>Typologie des professionnels concernés par l'accompagnement :</u>

3.1. Le maître de stage en entreprise

Le maître de stage est responsable de l'organisation et du suivi de l'encadrement de l'apprenant en stage pratique.

Deux missions principales lui sont dévolues :

1. Il accueille et intègre l'apprenant.

- Apporte toutes les informations nécessaires sur le lieu de stage et informe sur le parcours à suivre par l'étudiant ou l'apprenant.
- Présente l'étudiant aux équipes et s'assure de son intégration.
- Permet à l'étudiant de se positionner dans le lieu de stage.

1. Il assure le suivi de la formation de l'étudiant.
 - S'assure de la qualité de l'encadrement de l'étudiant
 - Règle les difficultés éventuelles.

Nous pouvons voir que le maître de stage est responsable de l'accueil organisationnel de l'apprenant. Sa vision de manager de l'équipe lui permet d'orchestrer et de planifier le plan de travail de l'étudiant.
Au niveau organisationnel, avant l'arrivée de l'étudiant, le maître de stage aura par exemple :

- Nommé un tuteur.
- Planifier **les temps de rencontre** entre l'apprenant et le tuteur (au moins trois temps surtout sur un stage de 8 semaines. A savoir un temps d'accueil, un temps de bilan à mi-stage et un temps d'évaluation finale.
- Elaboré le planning de l'apprenant.

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

3.2. Tuteur

Le tuteur doit avoir le diplôme au moins équivalent au niveau du stage.
Le rôle du tuteur se décline en deux parties : un rôle pédagogique et un rôle d'évaluateur.
1. Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique en stage, il :

- Assure un accompagnement pédagogique.
- Reçoit l'apprenant et évalue sa progression.
- Réalise des entretiens réguliers et des moments de réflexions avec l'apprenant.
- Répond aux questions de ce stagiaire.

2. Le tuteur assure l'évaluation des compétences acquises, il :

- Identifie les points forts et les lacunes.
- Aide l'étudiant à s's'autoévaluer.
- Évaluer ou fait évaluer les acquis au fur et à mesure et suit la progression de l'étudiant, notamment à l'aide des outils de l'entreprise.
- Donne des objectifs de progression.

Le tuteur occupe une place centrale dans l'apprentissage de l'apprenant en stage. Par sa connaissance du parcours de formation de l'apprenant, il est à même de repérer les situations de travail les plus représentatives de l'exercice professionnel en lien avec le niveau de formation.
Il accompagne, guide, transmet des savoirs professionnels et bien sûr évalue la progression des acquisitions de l'apprenant. Pour cela, il organe de manière régulière des échanges, des évaluations au regard du parcours d'apprentissage et des objectifs de l'apprenant.

3.3. Le Stagiaire-apprenant:

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

Principal acteur de cet apprentissage, l'apprenant a également différents rôles qui vont le conduire à :

- Développer des savoirs professionnels.
- Construire progressivement sa compétence
- S'entraîner à la réflexion et à l'analyse de sa pratique.
- S'implique dans la résolution des situations.
- Mesure sa progression.

Petit à petit, au fil de ses apprentissages, l'apprenant construit son parcours de formation. Il va devoir se prendre en main et être acteur de l'acquisition de ses compétences. Il a une place à prendre, afin de développer ses savoirs professionnels.

Mais à son arrivée sur le lieu de stage, il peut se trouver déstabilisé par les méthodes de travail qui lui sont proposées, et ses représentations peuvent être mises à rude épreuve. Il va devoir travailler sur ses émotions et faire expliciter aux encadrant leurs choix professionnels. Ces étapes seront indispensables pour analyser les situations de travail et acquérir progressivement une posture professionnelle.

3.4. Professionnel de proximité - référent :

Il assure le suivi et la formation de l'étudiant, il :

- Organise les activités d'apprentissage de l'étudiant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences.
- Questionne, explique, montre, mène, des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie.
- Guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré.
- Explique les risques : réglementation, sécurité….

Il représente la fonction d'encadrement pédagogique au quotidien. Il accompagne l'étudiant dans ses acquisitions en l'informant sur les procédures, les protocoles, les différentes manières de faire, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Il le sollicite et le conseille dans ses recherches. Il

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

souligne l'importance de la responsabilité personnelle et collective de chacun par rapport à la qualité et la sécurité du travail. Il rappelle les critères de qualité et les normes de sécurité au regard de situations de soins spécifiques.

Le professionnel de proximité donne du sens à leurs actes en sortant d'un listing des tâches à réaliser et en inscrivant l'apprenant dans une autre dynamique.. Comme le tuteur, il a la responsabilité de montrer, d'expliquer et de transmettre la démarche et la gestion professionnelle.

Pour son apprentissage, il est important que l'apprenant soit au contact des différents professionnels. C'est dans la diversité des personnalités et des approches que l'apprenant va pouvoir se construire professionnellement. Il va ainsi lever, tout document, le voile sur les codes du métier, la dynamique d'équipe, le langage professionnel et trouver son identité professionnelle.

Le professionnel de proximité est en lien avec le tuteur afin de faire le point sur l'encadrement de l'étudiant. Il a connaissance du parcours d'apprentissage établi entre l'étudiant et le tuteur. C'est pour lui un point de repère permettant d'adapter la progression dans les situations de certaines tâches confiées à l'apprenant.

4. Droits et devoirs

4. 1. Devoirs

Pendant la durée de votre stage de formation, certains droits et devoirs vous sont applicables :

- Le respect du règlement intérieur ;
- Le respect de l'éthique ;
- Le respect du secret professionnel ;

Par ailleurs, vous êtes tenus de communiquer aux professionnels, toute information jugée utile pour l'amélioration de la qualité du centre de formation et de l'entreprise d'accueil.

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

- ***Tenue vestimentaire***
 Les tenues vestimentaires doivent être conformes aux règles d'usages et adaptées aux activités pratiquées lors de votre stage.
- ***Comportement :***

Dans l'exercice de vos fonctions, vous devez faire preuve d'une conduite irréprochable et avoir un comportement adapté. Ainsi,:

- vous ne devez pas établir des relations intimes non appropriées,
- vous devez respecter l'interdiction de fumer dans tous les locaux et par extension pendant le temps de stage,
- vous devez restreindre l'usage de vos téléphones personnels pendant les cours et pendant le stage pratique.

Un manquement à ces droits et devoirs peut engendrer l'arrêt du stage et la rupture de la convention de formation.

4.2.Droits et obligations du stagiaire

- ***Gratification***

Droit à la gratification : tout stagiaire en formation de niveau 3 minimum, accomplissant un stage d'une durée égale ou supérieure à deux mois consécutifs à temps plein, bénéficie d'une gratification.

- ***Moyens fonctionnels***

Un emploi du temps est défini. Il tient compte des exigences de l'organisme de formation et de la structure d'accueil.

Le stagiaire peut participer aux réunions d'équipe ainsi qu'à la réflexion sur la pratique en fonction de la durée du stage et des pratiques institutionnelles.

Le stagiaire peut conduire les véhicules de service s'il remplit les conditions nécessaires.

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

Le stagiaire peut consulter les écrits et les dossiers sur les usagers en respectant les règles de déontologie et de confidentialité (consultations sur place).

Le stagiaire peut consulter les documents internes de notre centre et à la structure d'accueil.

- *Moyens opérationnels :*

Un suivi individuel permanent sera assuré par le maître de stage, en collaboration avec l'équipe. En cas d'arrêt du maître de stage, le relais sera pris par un autre membre de l'équipe.
Des temps d'échanges entre le maître de stage (et/ou le tuteur) et le stagiaire seront organisés, si possible hebdomadairement.

Ils constitueront :

- Un moment de régulation ;
- Un temps de réflexion ;
- Un moment de redéfinition des actions et objectifs ;
- Un temps d'évaluation

En fonction de la durée du stage et du projet, le stagiaire pourra exercer seul ou en accompagnement certaines tâches.

Quelque soit le type de stage, le stagiaire ne pourra pas procéder seul établir l'état des lieux (cas du métier de gardien d'immeuble) ou à la distribution des médicaments ou pratiquer seul un acte paramédical **(cas de l'ATMCF de la filière accompagnant éducatif et social).**

- *Evaluation du stagiaire*

Il sera organisé des moments d'évaluation avec l'équipe, avec le maître de stage et le centre de formation sous la forme de bilans intermédiaires.
Une évaluation de fin de stage sera organisée en présence du responsable hiérarchique et formalisée par écrit.

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

4.3- Liens entre le centre de formation et le terrain de stage :

- ***Attentes du centre de formation :***

Le stage pratique doit être la référence des acquisitions théoriques et pratiques en centre. Celles-ci, à leur tour, modifient le regard, modulent l'action. Elles étayent et enrichissent la réflexion aussi bien sur le terrain de stage qu'à l'école.

Le stage vise une appropriation ou un perfectionnement à la relation, à la communication et à la pratique professionnelle au niveau de la population ou l'entreprise concernée.

- ***Positionnement de l'établissement :***

Le stagiaire doit être acteur de sa formation et non spectateur. Il doit se situer dans un rapport éducatif, technique, administratif et relationnel selon la dimension du stage.

Tous les écrits concernant le terrain de stage doivent être présentés pour lecture au responsable de stage et à la direction.

La communication entre l'organisme de formation et la structure d'accueil doit avoir lieu régulièrement pour permettre la cohérence entre les attentes de chacun.

5- CONCLUSION

Le centre de formation INSERTEC FRANCE FORMATION et le terrain de stage représentent des co-auteurs de la formation du futur professionnel et incarnent des exigences claires et partagées.

L'apport d'un regard vierge et extérieur est une richesse pour les structures.

Cela implique que le stagiaire soit invité à faire preuve de sens critique et de questionnement. Ses remarques doivent être entendues avec intérêt et curiosité.

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

INSERTEC FRANCE-FORMATION
Organisme de formation professionnelle
OF : 13683

ANNEXE AU LIVRET ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ORGANISATION DU TRAVAIL EN FORMATION

1. – Les stagiaires veilleront, dès le début de chaque cours, à organiser leurs documents de cours et annexes par thème dans leurs classeurs imposés.

2. – chaque stagiaire doit toujours arriver à l'heure bien avant le début du cours soit 15 minutes avant ; les retardataires seront sanctionnées. La fiche de présence doit être signée chaque jour et doit être laissée dans le porte-document personnalisé à la fin de la journée.

3. – Chacun doit veiller à l'évolution régulière des aspects pratiques de la formation,

3.1. – Pour l'observation des cours et la participation aux séances, le stagiaire doit bien s'organiser pour être dans la salle avant le début de chaque cours. Une séance commencée ne pourra pas être perturbée par un stagiaire en retard.

La salle de cours

– A la fin de chaque demi-journée, les salles de cours doivent être remises en bon état, cela participe à la qualité d'accueil des visiteurs ainsi qu'à une meilleure efficacité dans le travail.

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

– Pour des raisons d'hygiène, nul ne peut manger ni boire dans les salles de cours, de même qu'il est bien sûr interdit de fumer dans les locaux. Une bouilloire, du thé, du café, du chocolat sont à votre disposition dans le sanitaire: merci de rapporter ce que vous avez consommé afin qu'il y en ait toujours à la disposition. Plusieurs cafétérias avec terrasse et restaurants se trouvent à proximité du Centre (pauses et déjeuners).

– En dehors des heures d'ouverture du Centre, il n'est pas possible de rester dans les salles de cours fermées pour des raisons de sécurité.

– Seules les salles de cours sont accessibles aux stagiaires, ainsi que les lieux communs : les bureaux sont réservés à l'administration ; la porte doit en demeurer fermée pour la tranquillité, le respect des personnes qui y travaillent.

LIEUX COMMUNS

– Les portes des salles de cours ainsi que celles des toilettes doivent être fermées. La porte d'entrée du Centre, pour des raisons impérieuses de sécurité, doit être aussi maintenue fermée.

Usage des utilisations des locaux :

1ère règle :

Interdiction d'utiliser les ordinateurs de la salle des apprenants pour des activités extrapédagogiques ou non en rapport avec une navigation internet vouée à la recherche d'emploi ou une recherche d'urgence.

2ème règle :

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

Éteindre tous les ordinateurs à la sortie.

3ème règle :

Ne pas salir les salles de formation pour laisser la salle en bon état.

4ème règle :

Le responsable des salles de formation et de travaux pratiques est Mr PARTIBANE SAINT ANGE .

5ème règle :

Ne pas utiliser les portables dans les salles de formation (sauf cas d'urgence) pendant les cours ainsi que de la musique.

Ne pas manger dans les salles de formation.

6ème règle : Chaque stagiaire a la ferme obligation d'effectuer ***un stage pratique en entreprise*** afin de finaliser sa formation et il produira un rapport de stage qui mettra en évidence ses compétences et ses expériences professionnelles.

Fait par :

L'équipe du centre

''INSERTEC FRANCE-FORMATION''

Année 2025 susceptible de mise à jour

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK

Centre Insertec France-Formation *associé du centre ADRHI* :
Siège : 1 rue Henri Manigart, 93300 Aubervilliers et
Lieu de formation : BAT 420, Clos de la Courtine, 93160 Noisy le Grand
Tél : 09 51 92 91 47 68 / 0611445791 Email : insertecfrance@yahoo.fr site : www.insertec-adrhi.fr
N° SIRET : 514 098 82100010 CODE APE : 8859B
Déclaration d'activité d'organisme de formation N° 11 93 05 93 593 – Elus au DATA DOCK